

BORDEAUX

Forêt domaniale d'Hourtin



LE TERRITOIRE

Située entre lac et océan, la forêt domaniale d'Hourtin offre 4000 ha de biotopes très variés, bénéficiant d'une tranquillité absolue. Le massif bordé à l'Est par 12 km de lac et à l'Ouest par 10 km de plage n'est traversé dans toute sa longueur que par une seule route forestière fermée au public la majeure partie de l'année mais qui permet aux chasseurs de se rendre sur le territoire.



Ses atouts pour la chasse

Le relief est très vallonné et la richesse floristique exceptionnelle. Sous une futaie de pins maritimes, se trouve un sous étage de chênes verts et d'arbousiers. Les nombreuses pentes sont constituées de pins maritimes et de feuillus en peuplements mélangés. Ceux-ci assurent de nombreux effets de lisière très favorables à la faune.

Les prestations proposées

Vous aurez la possibilité de chasser :

- à l'approche, à l'arc ou à la carabine en été sur le brocard et le sanglier,
- à l'affût pour le sanglier et le renard,
- en battues pour le chevreuil, le sanglier et le cerf,
- en chasse à courre sur le chevreuil, le sanglier, le cerf et le lièvre.

La chasse au petit gibier tel que la bécasse, la grive, la palombe et la tourterelle est également possible.



BON A SAVOIR

Vous devrez disposer d'une licence de chasse vendue soit pour la journée soit pour l'année.

La période de chasse s'étale du 1er juin au 31 mars.

Conditions d'accès

Par la route, la forêt d'Hourtin est à 70 km de Bordeaux.

Hébergement

Vous pourrez loger à Hourtin dans de nombreux hôtels et campings.

CONTACT

Pierre Assie

MF des genêts 33990 Hourtin

05 56 09 15 67

06 14 58 22 64

pierre.assie@onf.fr